

"Neuf milliards de kilowatts-heure déjà produits" dans Communauté européenne (Juillet-Août 1966)

Légende: Dans les années soixante, l'Europe abandonne la filière de l'uranium naturel, jugée trop coûteuse, et opte peu à peu pour la filière de l'uranium enrichi en recourant à l'importation.

Source: Communauté européenne. Bulletin mensuel d'information. dir. de publ. Fontaine, François ; RRéd. Chef Chastenet, Antoine. Juillet-Août 1966, n° 7-8; 10e année. Paris: Service d'Information des Communautés Européennes.

Copyright: Libre reproduction, mention d'origine obligatoire.

URL:

[http://www.cvce.eu/obj/"neuf_milliards_de_kilowatts_heure_deja_produits"_dans_communaute_europeenne_juillet_aout_1966-fr-bdf1131d-05ca-46f6-9278-69b9d8b97129.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 15/09/2012

Neuf milliards de kilowatts-heure déjà produits

[...]

L'Europe en quête d'uranium

Pourtant, le problème clé du développement de l'Europe atomique, à moyen et long terme, reste celui de l'approvisionnement en matières fissiles. L'Europe des « Six » aura-t-elle assez d'uranium pour faire face à l'accroissement rapide de ses centrales nucléaires, dont le Programme indicatif publié l'année dernière par la Commission prévoit qu'elles auront en 1980 une puissance installée de l'ordre de 40 000 MWe ?

Jusqu'à présent, les recherches n'ont permis de déceler qu'environ 31 000 tonnes d'uranium-métal exploitable à un prix d'environ 120 francs français actuels le kilogramme sur le territoire des « Six ». Ces réserves seront nettement insuffisantes. Heureux Canada, premier producteur du monde, dont le sous-sol contient au moins 150 000 tonnes d'uranium ! Heureux Etats-Unis, avec leurs 145 000 tonnes, heureuse Afrique du Sud, qui peut se permettre d'exploiter au ralenti ses 140 000 tonnes d'uranium (qui ne sont pour elle qu'un sous-produit de l'extraction d'or) ! Bien sûr, les Etats membres de la Communauté poursuivent leurs recherches de gisements. Mais un groupe d'experts géologues, dans un rapport récent, a souhaité que la coordination des équipes de prospecteurs soit améliorée et qu'une collaboration directe s'instaure au niveau de la Communauté. On estime d'ailleurs qu'une augmentation des ressources d'uranium aux prix courants actuels pourrait être obtenue par la mise en œuvre d'un programme de prospection en Allemagne Fédérale, en France et en Italie où l'on pourrait découvrir des ressources supplémentaires respectivement de l'ordre de 10 000 tonnes, 20 000 tonnes et 10 000 tonnes.

Les besoins futurs de l'Europe des « Six » ne seraient pas couverts pour autant. C'est pourquoi la Commission d'Euratom et l'Agence d'approvisionnement de la Communauté ont étudié l'intérêt que présentent, de ce point de vue, divers pays d'Europe et d'Outre-Mer tels que l'Espagne, le Portugal, la Suède et la République Argentine. La péninsule ibérique posséderait, à elle seule, des réserves sensiblement égales à celles de la Communauté, à coût comparable. La Suède recèlerait 350 000 tonnes récupérables d'uranium-métal dans des minerais à basse teneur, mais à un prix un peu supérieur. En Argentine, la prospection ne fait que commencer, mais, d'ores et déjà, des gisements exploitables aux prix actuels ont été découverts sur un territoire ne représentant pas plus que 20 à 25 % de la superficie que les géologues considèrent comme utile dans ce pays quant à la recherche d'uranium. Naturellement, l'accès de ces ressources à la Communauté européenne est subordonné à la négociation éventuelle d'accords avec les pays intéressés. L'accord Euratom-Argentine permet cependant, dès à présent, à l'Europe de coopérer à l'étude des aspects géologiques et techniques de l'industrie minière argentine de l'uranium ainsi qu'à l'évaluation du potentiel uranifère du pays, préparant ainsi une éventuelle participation de l'industrie européenne à son exploitation.

Si les besoins actuels de la Communauté en uranium naturel sont couverts par ses réserves propres, il n'en est pas de même pour l'uranium enrichi et le plutonium, qui ne peuvent être obtenus que par location ou achat aux Etats-Unis ou à la Grande-Bretagne. Grâce au contrat-cadre de location d'uranium enrichi qu'Euratom a conclu avec la Commission américaine de l'énergie atomique, toutes les demandes européennes ont pu être satisfaites. Quant au plutonium, l'Agence d'approvisionnement, qui avait déjà négocié l'achat de 90 kg à la Grande-Bretagne en 1964 et 1965, pour les besoins du programme communautaire de recherche sur les réacteurs « rapides », a conclu en juin 1965, avec la Commission américaine, un contrat prévoyant la vente de plus de 400 kg représentant une valeur de 18 millions de dollars. C'est pour permettre à l'Europe des « Six » d'être assurée de son approvisionnement en plutonium d'ici à 1970, c'est-à-dire pendant une période où les grands réacteurs électrogènes européens en produiront des quantités importantes, mais probablement insuffisantes, que la Commission d'Euratom a récemment demandé aux Etats-Unis de mettre éventuellement à la disposition de la Communauté 1 000 kg supplémentaires de plutonium également destinés aux études de réacteurs surgénérateurs rapides.

Le 9^e Rapport Général d'Euratom traite aussi, bien sûr, et très largement, de l'ensemble des problèmes de recherche qui se sont posés à la Communauté en 1965, après la refonte du 2^e Programme quinquennal. Ils ne sont pas séparables de cette nécessité urgente qu'est l'adaptation de l'industrie européenne aux réalités

techniques et économiques de l'ère nucléaire à ses débuts.